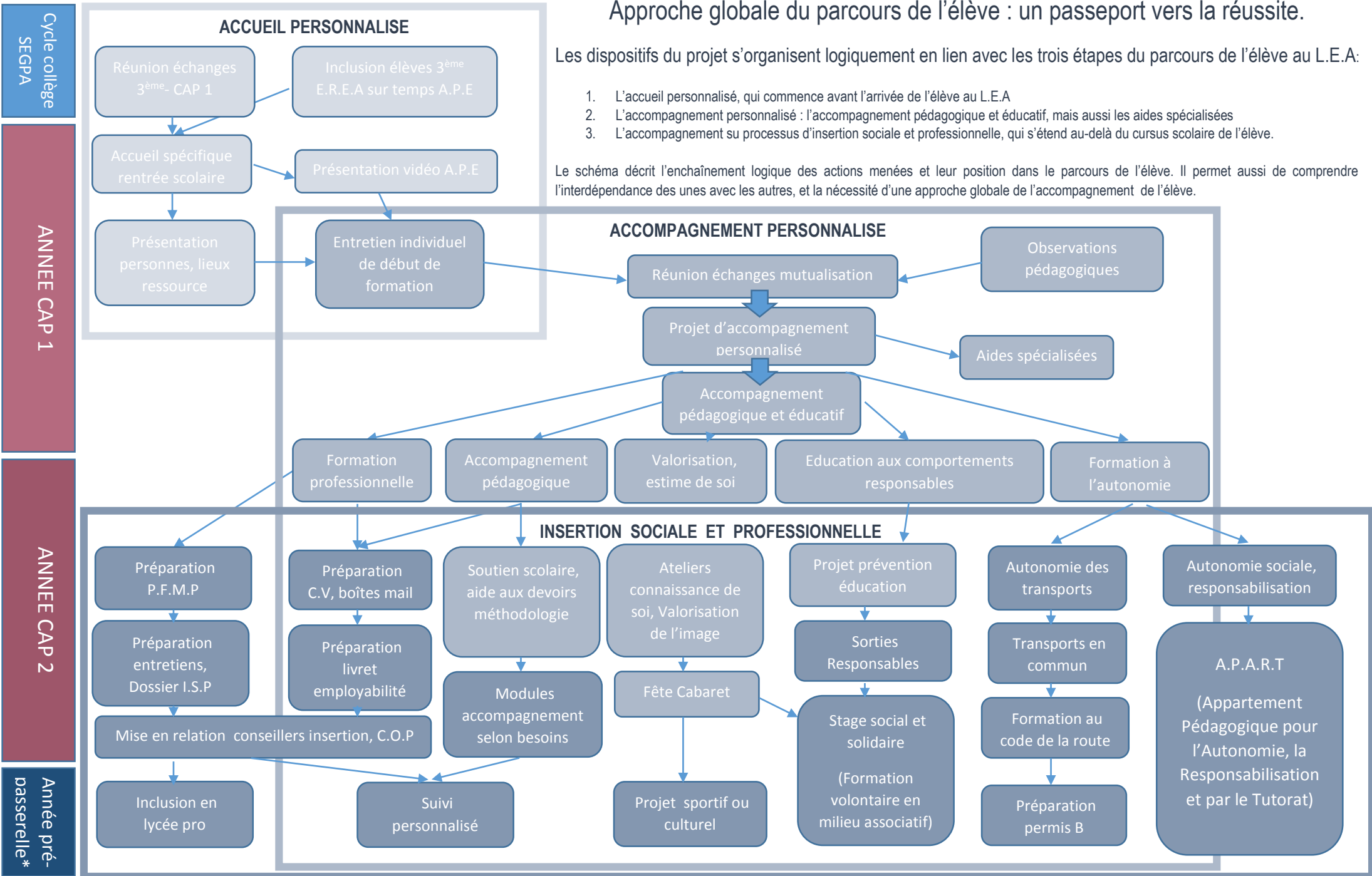


Approche globale du parcours de l'élève : un passeport vers la réussite.

Les dispositifs du projet s'organisent logiquement en lien avec les trois étapes du parcours de l'élève au L.E.A :

1. L'accueil personnalisé, qui commence avant l'arrivée de l'élève au L.E.A
2. L'accompagnement personnalisé : l'accompagnement pédagogique et éducatif, mais aussi les aides spécialisées
3. L'accompagnement au processus d'insertion sociale et professionnelle, qui s'étend au-delà du cursus scolaire de l'élève.

Le schéma décrit l'enchaînement logique des actions menées et leur position dans le parcours de l'élève. Il permet aussi de comprendre l'interdépendance des unes avec les autres, et la nécessité d'une approche globale de l'accompagnement de l'élève.



Les étapes du parcours de l'élève au L.E.A sont liées aux spécificités des E.R.E.A, et en particulier l'accompagnement pédagogique et éducatif des professeurs des écoles. Les missions de chacun des secteurs d'enseignement (enseignement général, enseignement professionnel, et accompagnement pédagogique et éducatif) se retrouvent dans une approche globale du parcours de l'élève qui vise la réussite personnelle (estime de soi et construction de l'identité sociale), la réussite scolaire, et la réussite du processus d'insertion sociale et professionnelle. Cette approche découle des orientations fixées par la Circulaire n° 2009-060 du 24 avril 2009, définissant les Orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré sous le titre 'Une prise en charge personnalisée des élèves'. * L'année pré-passerelle est utilisée à titre d'exemple comme projet professionnel possible des élèves après la terminale C.A.P.